

## COMPTE RENDU

Le premier mars deux mille dix-sept à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gérard BAUDRY, maire.

Date de la convocation : 21/02/2017

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents: 13; Votants : 15

Conseillers présents : MM. Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Bernadette AUGEREAU, Daniel BOUILLIS, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Michel BOURDAIS, Marielle VIRLOUP, Arnaud COLLIN, Nathalie AUSSANT, Nadège LESSIRARD, Patricia CARET, Yannick DANIEL -  
Conseiller(s) absent(s) : Laurent MAUFRAS qui a donné procuration à Patricia CARRET, Roseline CAUGANT qui a donné procuration à Bernadette AUGEREAU-----

Secrétaire : Mme Brigitte Nicolas .

Ordre du jour : - Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2016 ; - Vote des subventions communales 2017 ; - Divers ...

**COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION** : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 24/01/2017 et signent le registre des délibérations.

**N° 12-2017- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 – COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES :**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme Brigitte NICOLAS, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Gérard BAUDRY après s'être fait présenter les budgets primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

➤ BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés				102 817,00		
Opérations de l'exercice	587 796,67	702 149,42	111 376,82	173 332,82	699 173,49	875 482,24
	587 796,67	702 149,42	111 376,82	276 149,82	699 173,49	875 482,24
Résultats de clôture		114 352,75		164 773,00		279 125,75
Restes à réaliser			206 702,00		206 702,00	
TOTAUX CUMULES		114 352,75	206 702,00	164 773,00	206 702,00	279 125,75
RESULTATS DEFINITIFS		114 352,75	41 929,00			72 423,75

➤ BUDGET ANNEXE DU CAMPING :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		32 157,16	205,54		14 598,60	32 157,16
Opérations de l'exercice	48 050,78	64 885,36		205,54	48 050,78	65 090,90
	48 050,78	97 042,52	205,54	205,54	62 649,38	97 248,06
Résultats de clôture		48 991,74	0,00			34 598,68
Restes à réaliser			32 087,00			32 087,00
TOTAUX CUMULES		48 991,74	32 087,00	0,00	0	2 511,68
RESULTATS DEFINITIFS		48 991,74		-32 087,00		16 904,74

➤ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		137 246,05		26 385,38		163 631,43
Opérations de l'exercice	47 805,39	61 100,81	37 289,07	13 605,59	85 094,46	74 706,40

	47 805,39	198 346,86	37 289,07	39 990,97	85 094,46	238 337,83
Résultats de clôture		150 541,47		2 701,90		153 243,37
Restes à réaliser			74 492,00		74 492,00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		150 541,47		2 701,90	74 492,00	153 243,37
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		150 541,47		2 701,90		78 751,37

➤ **BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES ONDES :**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	134 602,02		82 369,03	0,00	216 971,05	
Opérations de l'exercice				0,00	0,00	-
	134 602,02	0,00	82 369,03	0,00	216 971,05	-
Résultats de clôture	134 602,02		82 369,03		216 971,05	-
Restes à réaliser			0,00			
<b>TOTAUX CUMULES</b>	134 602,02	0,00	82 369,03	0,00	216 971,05	-
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	134 602,02		82 369,03		216 971,05	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus .

**N° 13-2017 :VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016 – COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES :**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé des comptes administratifs de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part .

**N°14-2017 :SUBVENTIONS COMMUNALES 2017 :**

Mme Brigitte NICOLAS, présente les propositions de subventions 2017 examinées par la commission des finances. Après délibération le conseil municipal, unanime, vote les subventions suivantes:

	ANNEE : 2017	subv° 2017
<b>Article budgétaire : 6574</b>	<b>Objet</b>	(idem 2016)

<b>Associations communales</b>		
A CHACUN SON RYTHME	Course à pied	390,00
FITNESS CLUB	Gymnastique d'entretien	402,00
A.P.E.S.B	Ation Parents d'élèves	1 007,00
AMICALE LAIQUE	Ation Parents d'élèves	1 007,00
AMICALE LAIQUE	Organisation fête 14 juillet	251,00
ACPG-CATM	Anciens combattants	250,00
ACCA	Chasseurs	256,00
Mam'zelle Coccinelle	Animations assistantes maternelles	100,00
Atio de Défense Bénédictine (ADB)	Lutte ctre le PPRSM	250,00
O.C.C.E. Coop.scolaire	Voyages scolaires élèves de l'école	2 067,00
O.C.C.E. Coop.scolaire	Séjour à la neige 02/2017	470,00

<b>Associations extérieures</b>		
U.S.B	Football	833,00
D.D.E.N	Education nationale	20,00
SNSM	Sauvetage en mer Station Cancale	149,00
DONNEURS DE SANG	Canton Cancale	60,00
AMICALE LAIQUE CANCALE	Activités sportives(adh° & Transport)	850,00
MÉMOIRE & PATRIMOINE DES TERRE-NEUVAS	Film sur la vie des terre-neuvas	200,00
COLLEGE RENE CASSIN	Voyage scolaire	200,00
COLLEGE ST JOSEPH	Voyage scolaire	200,00

<b>Article budgétaire :657361</b>		
Cantine et garderie scolaires	Caisse des écoles	12 250,00
<b>Article budgétaire : 657362</b>		
Familles ayant droit via le CCAS	Centre aéré vacances (3€/jour)	400,00
Familles ayant droit via le CCAS	Ecole de musique de Cancale (20%)	200,00
	TOTAL	<b>21 812,00</b>

**N° 15-2017 – Urbanisme – DROIT DE PREEMPTION URBAIN :**

Le maire informe le conseil municipal de sa décision de lever le droit de préemption de la commune sur la vente de la propriété suivante :

- 2 impasse des saules cadastrée section A n°623 et D n° 200 vendue par les Cts Lebreton ;

**N° 16-2017 : RENOUELEMENT DE DEUX EMPLOIS SAISONNIERS AU CAMPING MUNICIPAL :**

Le maire propose d'ouvrir le camping du 10 juin au 10 septembre 2017 et de reconduire les deux emplois contractuels de gardiens et régisseur des recettes.

En application de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 , le conseil municipal,

- décide de créer deux emploi saisonniers de gardien du camping en vertu de l'article 3 alinea 2 ( besoins saisonniers) de la dite loi durant la période du 6 juin au 14 septembre 2017;
- dit que ces agents seront chargés de l'accueil des campeurs, la tenue de la régie de recettes , l'entretien des bâtiments , de la surveillance du terrain de camping et des tâches s'y rapportant ;

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES

- dit que la rémunération de chacun des deux postes sera fixée sur une durée horaire de 525h pour la saison et calculée au prorata sur la base du 1er échelon de l'échelle C1 catégorie C ,indice brut 347 (5272€ brut) .

Feuillet n° : 2017/

Divers :

- Décès de Serge Rellan : Lecture de la carte de Mr et Mme Yves Ruellan adressant leurs remerciements à celles et ceux qui ont manifesté des intentions et des témoignages relatifs aux obsèques de Serge Ruellan frère d'Yves .
- Inauguration panneau enseigne école : le 11 mars à 11h00

Le maire,